



---

Conseil de sécurité

**Briefing sur l'Ukraine**  
**Menaces contre la paix et la sécurité internationales**

New York, le 17 janvier 2023

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl  
Représentante permanente de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Je remercie la Sous-Secrétaire générale aux droits de l'homme Ilze Brands Kehris pour son intervention. Nous soutenons pleinement le travail du Haut-Commissariat et nous nous réjouissons de la collaboration durant notre mandat au Conseil. Les informations mises à disposition par le Haut-Commissariat sont essentielles pour le travail de ce Conseil. J'ai également pris note des remarques du Métropolitain Antoine, représentant du département des relations extérieures de l'Église du Patriarcat de Moscou.

La semaine dernière, la Suisse, comme tant d'autres autour de cette table, a appelé la Russie à une cessation immédiate des hostilités. Moins de vingt-quatre heures plus tard, une nouvelle vague d'attaques russes a frappé l'Ukraine. Des zones résidentielles et des infrastructures énergétiques ont été affectées. À Dnipro, un immeuble d'habitations a été largement détruit. Nos pensées sont avec les familles des victimes, avec les blessés et avec celles et ceux qui s'engagent jour et nuit dans les efforts de sauvetage. Nous sommes également consternés par les bombardements de la ville de Kherson, qui ont endommagé entre autres le bâtiment de la Croix-Rouge ukrainienne. Il ne s'agit pas seulement d'une attaque contre un acteur humanitaire mais aussi contre les droits des personnes touchées par un conflit à recevoir une assistance et une protection.

La Suisse condamne ces attaques. Nous rappelons qu'en vertu du droit international humanitaire, la distinction entre les cibles militaires et les civils ainsi que les biens de caractère civil est une obligation. Diriger intentionnellement des attaques contre des civils ou biens civils constitue un crime de guerre. Les principes de proportionnalité et de précaution doivent également être respectés.

Monsieur le Président,

La Suisse reste également préoccupée par les graves violations et abus des droits de l'homme commis en Ukraine au cours de cette guerre. D'après la déclaration du Haut-Commissaire aux Droits de l'homme du 7 décembre, ceux-ci comprennent notamment des exécutions sommaires, des détentions arbitraires et des disparitions forcées, des actes de torture et de mauvais traitements, ainsi que des violences sexuelles liées au conflit.

En ce qui concerne la liberté de religion et de conviction, la Suisse défend le principe selon lequel la liberté de religion protège l'individu et non les religions ou les communautés religieuses. Nous rappelons à tous les États parties leurs obligations en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Nous nous opposons à la propagation et à la diffusion des discours de haine et de toute autre forme et manifestation de diffamation et de discrimination fondées sur la religion. Nous invitons les institutions religieuses et les dignitaires à utiliser leur influence et leur responsabilité en faveur de la désescalade, de l'humanité et de la promotion de la paix.

Monsieur le Président,

Ce Conseil doit assumer sa responsabilité pour la paix et la sécurité internationale et consacrer toute son attention à l'obtention d'une paix juste, conforme au droit international. Par son action, la Russie viole gravement ce droit international, notamment l'interdiction du recours à la force ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Ceci n'est jamais justifiable !

Nous appelons la Russie, une fois de plus, à entamer une désescalade de la situation et à retirer sans délai ses troupes.

Je vous remercie.

Mr. President,

I would like to thank Assistant Secretary-General for Human Rights Ilze Brands Kehris for her intervention. We fully support the work of the Office of the High Commissioner and look forward to working together during our time on the Council. The information made available by the Office of the High Commissioner is essential for the work of this Council. I have also taken note of the remarks of Metropolitan Anthony, representative of the Department of External Church Relations of the Moscow Patriarchate.

Last week, Switzerland, like so many others around this table, called on Russia for an immediate cessation of hostilities. Less than twenty-four hours later, a new wave of Russian attacks hit Ukraine. Residential areas and energy infrastructure were affected. In Dnipro, a residential building was largely destroyed. Our thoughts are with the families of the victims, with the injured and with those who are involved in the rescue efforts day and night. We are also dismayed by the shelling of the city of Kherson, which damaged, among other things, the building of the Ukrainian Red Cross. This is not only an attack on a humanitarian actor but also on the rights of people affected by conflict to receive assistance and protection.

Switzerland condemns these attacks. We recall that under international humanitarian law, the distinction between military targets and civilians as well as civilian objects is an obligation. Intentionally directing attacks against civilians or civilian objects constitutes a war crime. The principles of proportionality and precaution must also be respected.

Mr. President,

Switzerland also remains concerned about the serious human rights violations and abuses committed in Ukraine during this war. According to the statement made by the High Commissioner for Human Rights on the 7<sup>th</sup> of December, these include summary executions, arbitrary detentions and enforced disappearances, torture and ill-treatment, as well as conflict-related sexual violence.

With regard to freedom of religion and belief, Switzerland upholds the principle that freedom of religion protects the individual and not religions or religious communities. We remind all States Parties of their obligations under the International Covenant on Civil and Political Rights.

We oppose the spread and dissemination of hate speech and any other forms and manifestations of religions-based defamation and discrimination. We call on religious

institutions and leaders to use their influence and responsibility for de-escalation, humanity and the promotion of peace.

Mr. President,

This Council must assume its responsibility for international peace and security and devote its full attention to achieving a just peace in accordance with international law. Russia's actions seriously violate that international law, including the prohibition on the use of force under international law, and the territorial integrity and sovereignty of Ukraine. This can never be justified!

We call on Russia, once again, to de-escalate the situation and withdraw its troops without delay.

Thank you.